

# COMMUNE DE BARCELONNE

## Compte rendu de la séance du 29 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 29 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Barcelonne (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BROCHIER Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23.06.2020

Présents : Jean-Baptiste BERTAUD, Patrick BROCHIER, Gérard GIRON, Estelle JULLIEN, Yannick LEGENDRE, Jacky MICHELET, Cécilia RANC, Johanna RIMET, Dorothée ROULET, Goeffrey REBATEL

Excusés :

Secrétaire de séance : Johanna RIMET

### Ordre du jour:

- Attribution des travaux de voirie 2020
- Attribution du logement et montant du loyer de l'appartement au 1er étage de la Mairie
- Modification Vice-Présidente Commission "Monde socio-culturel"
- Commission Communal Impôts Directs
- Questions Diverses :
  - Mode de fonctionnement des commissions,
  - Remise en eau du lavoir,
  - Compte-rendu du Conseil Communautaire du 03/06/2020,
  - Compte-rendu de la réunion gestion des déchets du 23/06/2020,
  - Compte-rendu de la réunion ADS du 17/06/2020,
  - Compte-rendu de la réunion Ambroisie du 22/06/2020,
  - Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole de Montvendre du 23/06/2020,
  - Rencontre avec les Conseils Municipaux voisins,
  - Adhésion de la commune à l'ADEM,
  - Adhésion de la commune à l'AMR,
  - Mise en place des responsables de quartier,
  - Tour de table des commissions.

...

avant de débiter la séance, le Maire demande à ce qu'une décision modificative sur le budget 2020 soit rajoutée à l'ordre du jour.

la séance est ouverte à 19h15

## Délibérations du conseil:

### Attribution des travaux de voirie 2020 ( 2020 DE 023)

Dans le cadre de la réfection de la voirie communale, la commission voirie et réseaux à fait appel à plusieurs entreprises.

Le maire expose le tableau comparatif des offres des 3 sociétés ayant répondu.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des voix, attribue le marché à la société TPR REALISATIONS située à ALBON (26) dont le devis s'élève à 7 400€ HT soit 8 880€ TTC et autorise Monsieur le Maire à signer tout document pour la mise en oeuvre des travaux de voirie.

### Attribution du logement et fixation du montant du loyer de l'appartement situé au dessus de la Mairie ( 2020 DE 024)

Attribution du logement et fixation du montant du loyer de l'appartement situé au dessus de la Mairie

Monsieur le Maire rappelle que le logement communal en dessus de la Mairie a été entièrement réhabilité.

Ce logement est donc disponible à la location à compter du 8 juillet 2020. Il convient aujourd'hui de déterminer le montant du loyer, le montant des charges qui représentent l'entretien de la pompe à chaleur et le changement du filtre de la hotte, et de fixer le montant du dépôt de garantie.

Après s'être fait présenté une synthèse des visites un seul dossier a été déposé , le Conseil Municipal, souhaite donc retenir le dossier de M. Simon BROCHIER et Mme Marine BADIOU qui vivent en union libre. Les élus souhaitent que le bail soit rédigé en termes de colocataires afin que chaque nom apparaisse. Un contrat de cautionnement sera établi en souscrivant à la garantie Visale.

Après en avoir délibéré, avec 9 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer le montant mensuel du loyer principal à 680 euros .
- **décide** de fixer les charges mensuelles à 20,00 euros,
- **décide** de conserver un dépôt de garantie correspondant à 1 mois de loyer (soit 680 €),
- **décide** de souscrire à la garantie Visale pour le contrat de cautionnement,
- **décide** d'appliquer la révision des loyers au 1er juillet de chaque année selon l'indice INSEE (sauf l'année de l'arrivée d'un locataire ou la révision aura lieu au 1er juillet de N+1),
- **décide** de retenir le dossier déposé par M. Simon BROCHIER et Mme Marine BADIOU,
- **charge** le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de ces décisions,
- **charge** le 1er adjoint, de signer tout document nécessaires.

**Modification Vice Présidente Commission "Monde socio-culturel" ( 2020 DE 025)**

Monsieur le Maire, annonce qu'il a reçu en main propre la démission de Madame Françoise VIGNON.

Vu la délibération n° 2020DE020 du 1er juin 2020 Madame Françoise VIGNON avait été désignée Vice-Présidente de la Commission Monde Socio-Culturel.

il convient donc aujourd'hui de désigner un(e) Vice-Président(e).

Après en avoir délibéré, avec 9 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal désigne :  
Jacky MICHELET Vice-Président de la Commission Monde Socio-Culturel.

**Commission Communale Impôts Directs ( 2020 DE 026)**

Nomination des membres de la commission communale des Impôts Directs (article 1650 du Code Général des Impôts)

Liste de proposition (hors M. le Maire) avec 8 voix pour et 2 abstentions :

BERTAUD	JEAN-BAPTISTE	08/09/1979	365 CHEMIN DE PARPAILLE-BARCELONNE
VIAL	PAUL	25/02/1944	1111 CHEMIN DES PERETTES - BARCELONNE
BESSET	SERGE	13/10/1961	225 ROUTE DE CHABEUIL - BARCELONNE
MICHELET	JACQUES	12/12/1945	450 CHEMIN DE LA TOUR - BARCELONNE
JULLIEN	ESTELLE	21/09/1974	137 ROUTE DE LA BAUME - BARCELONNE
ZAJAC	THIERRY	29/11/1971	535 CHEMIN DES AYES - BARCELONNE
VIAL	ELISABETH	18/11/1972	650 ROUTE DE COMBOVIN - BARCELONNE
VIGNON	RENE	01/11/1949	515 CHEMIN DES SALARDS - BARCELONNE
RORY	GERARD	21/07/1956	295 CHEMIN DE LA TOUR - BARCELONNE
CRASSEAUX	ALAIN	24/01/1943	140 CHEMIN DES GUIONS - BARCELONNE
FIGUET	DAMIEN	14/05/1969	255 ROUTE DE MONTVENDRE - BARCELONNE
RIMET	OLIVIER	21/02/1964	240 CHEMIN DES FREYDIERS - BARCELONNE
JULLIEN	ELISABETH	02/08/1951	135 ROUTE DE LA BAUME - BARCELONNE
VIGNON	FRANCOISE	08/10/1949	515 CHEMIN DES SALARDS - BARCELONNE
CHALEA	CHRISTELLE	12/09/1970	550 CHEMIN DES SALARDS - BARCELONNE
BESSET	MARTINE	01/03/1961	45 CHEMIN DE LA LIEGE - BARCELONNE
THIBAUD	STEPHANE	10/09/1970	1195 CHEMIN DES PERETTES - BARCELONNE
LARUE	PATRICE	25/05/1963	72 ROUTE DE MONTVENDRE - BARCELONNE
DORÉE-ALGUERO	CHRISTELLE	09/12/1956	125 CHEMIN DES GOUNONS - BARCELONNE
BESSET	THIERRY	30/03/1965	45 CHEMIN DE LA LIEGE - BARCELONNE
IZIER	MARTINE	06/02/1951	70 ROUTE DE MONTVENDRE - BARCELONNE
RENAUDIN	MICHEL	21/11/1950	70 IMPASSE DES FAURES - BARCELONNE
RIMET	JOHANNA	11/08/1990	305 CHEMIN DES FREYDIERS - BARCELONNE

VOIR FEUILLE ANNEXE DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**BUDGET 2020 : DECISION MODIFICATIVE ( 2020 DE 027)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00

INVESTISSEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
020 Dépenses imprévues	-1352.12	
202 Frais réalisat° documents urbanisme	1352.12	
TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL :	0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

### **- Questions Diverses :**

Le prochain conseil communautaire aura lieu le 11 juillet 202.

Suite à la réunion de la gestion des déchets du 23/06/2020, les services de l'Agglo vont se tourner progressivement vers le système de l'apport volontaire pour cela des conteneurs semi enterrés seront mis en place pour les ordures ménagères et des conteneurs aériens pour le tri sélectif.

Suite à la réunion ADS du 17/06/2020, il en ressort qu'un PLUI sera voté d'ici la fin de l'année.

Suite à la réunion Ambroisie du 22/06/2020, il est demandé aux communes de recruter des personnes pour une reconnaissance sur le terrain de transcrire les informations par une application et une base de données.  
Dorothee ROULLET et Jacky MICHELET sont les référents de la Commune.

Une rencontre va être organisée avec les conseils municipaux et les Maires des communes voisines afin d'une part de se connaître et d'autre part de débattre de sujets communs.

A l'unanimité il est décidé de renouveler la cotisation à l'AMR (l'association des Maires Ruraux).

Il est procédé à la mise en place de responsables de quartier.

Fin de la séance à 21h20.

Le Maire  
Patrick BROCHIER

